



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec

Besoins en matière de logement des personnes atteintes de la SCM

Sondage destiné aux personnes atteintes de la SCM

Juin 2024

ASEQ-EHAQ

Association pour la santé environnementale du Québec • Environmental Health Association of Québec
C.P./P.O. # 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0
514-332-4320 • bureau@aseq-ehaq.ca • office@aseq-ehaq.ca
aseq-ehaq.ca • ecoasisquebec.ca • LaVieEcolo.ca • EcoLivingGuide.ca

L'enquête menée par l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ-EHAQ) a pour but de recueillir des renseignements et des points de vue essentiels auprès de personnes atteintes de la sensibilité chimique multiple (SCM) concernant leurs besoins en matière de logement. Cette initiative vise à répondre aux défis importants auxquels font face les personnes atteintes de la SCM dans leur recherche d'un logement sécuritaire et adapté. L'enquête cherche à comprendre les besoins spécifiques en matière d'accommodements, les déclencheurs environnementaux et les défis rencontrés par les personnes atteintes de la SCM dans leur recherche d'un logement.

Ces données serviront de base à l'élaboration d'un projet d'habitation sur le terrain de 25 acres de l'ASEQ-EHAQ, spécialement conçu pour répondre aux besoins particuliers des personnes atteintes de la SCM. En recueillant des données exhaustives grâce à ce sondage, l'ASEQ-EHAQ vise à créer un milieu résidentiel inclusif et favorable qui atténue l'impact des sensibilités chimiques et améliore la qualité de vie de ses futurs résidents.

Au total, 31 répondants ont participé à cette enquête, et les réponses ont été recueillies en anglais et en français. Plus précisément, 14 répondants ont rempli le questionnaire en anglais, tandis que 17 l'ont fait en français.

Données démographiques

La répartition par âge des participants est la suivante : 6,5 % ont entre 75 et 84 ans, 25,8 % entre 65 et 74 ans, 48,4 % entre 55 et 64 ans, 12,9 % entre 45 et 54 ans et 6,5 % entre 35 et 44 ans.

La répartition par sexe parmi les répondants est la suivante : 16,1 % se sont identifiés comme des hommes et 83,9 % comme des femmes.

La répartition des répondants entre les provinces et les territoires est la suivante :

- 9,7 % proviennent de la Colombie-Britannique.
- 3,2 % proviennent de l'Alberta.
- 19,4 % proviennent de l'Ontario.
- 58,1 % sont du Québec.
- 3,2 % viennent du Nouveau-Brunswick.
- 3,2 % proviennent de l'Île-du-Prince-Édouard.
- 3,2 % sont de la Nouvelle-Écosse.

Parmi les répondants, 96,8 % ont déclaré souffrir de la SCM, tandis que 3,2 % ont indiqué ne pas en souffrir.

Besoins en matière de logement

Les cotes suivantes reflètent les différents niveaux de satisfaction des répondants à l'égard de leur situation actuelle en matière de logement, en ce qui concerne la satisfaction de leurs besoins liés à la SCM. On a demandé aux participants d'évaluer leur niveau de satisfaction actuel sur une échelle de 1 à 5. Les réponses se répartissent comme suit :

- 19,4 % des répondants ont évalué leur satisfaction à 1 (très insatisfait).
- 19,4 % ont évalué leur satisfaction à 2.
- 29,0 % ont évalué leur satisfaction à 3.
- 19,4 % ont évalué leur satisfaction à 4.
- 12,9 % ont évalué leur satisfaction à 5 (très satisfait).

On a demandé aux participants s'ils vivaient actuellement dans un logement répondant à leurs besoins en matière de SCM (sans odeurs, sans autres produits chimiques ni moisissure). Les réponses indiquent qu'une majorité de participants, soit 71,0 %, ne vivent pas actuellement dans un logement qui répond à leurs besoins liés à la SCM, tandis que 25,8 % vivent dans un logement qui répond à ces besoins. De plus, 3,2 % des répondants ont indiqué que cette question ne s'appliquait pas à leur situation ou qu'ils préféreraient ne pas répondre.

Le sondage portait sur les expériences des participants en matière d'exposition à des produits chimiques, à des parfums ou à d'autres facteurs déclencheurs dans leur logement actuel ou antérieur. Parmi les personnes interrogées, 83,9 % ont déclaré avoir été confrontées à de telles expositions, ce qui met en évidence un problème courant chez les personnes atteintes de la SCM. À l'inverse, 6,5 % ont indiqué n'avoir pas été exposées à ces facteurs, tandis que 9,7 % ont choisi la réponse « Sans objet / Je préfère ne pas répondre ». Ces résultats soulignent les défis importants auxquels font face de nombreuses personnes atteintes de la SCM pour trouver des environnements de logement qui répondent adéquatement à leurs sensibilités et à leurs besoins.

Le sondage a examiné les expériences des répondants concernant la moisissure ou d'autres problèmes liés à la qualité de l'air intérieur dans leur logement actuel ou antérieur. Les résultats ont indiqué qu'une grande majorité, soit 67,7 %, a été confrontée à de tels problèmes, ce qui souligne le caractère omniprésent des défis liés à la qualité de l'air intérieur auxquels font face les personnes atteintes de la SCM. En revanche, 29,0 % ont déclaré n'avoir jamais été confrontés à des problèmes de moisissure ou de qualité de l'air intérieur, ce qui suggère une variabilité des conditions de logement parmi les personnes interrogées. Un faible pourcentage, soit 3,2 %, a choisi la réponse « Sans objet / Je préfère ne pas répondre », ce qui pourrait indiquer une réticence à en parler ou un manque d'expérience en la matière. Ces résultats soulignent le besoin crucial

besoin de solutions de logement accessibles qui tiennent compte des sensibilités et des préoccupations de santé particulières des personnes atteintes de la SCM.

En réponse à la question de l'enquête concernant l'ampleur des effets néfastes sur la santé ou le bien-être dus à des accommodements inadéquats pour les personnes atteintes de la SCM, les répondants ont fourni des cotes variables. Une proportion notable de 48,4 % des participants a évalué son expérience au niveau de gravité le plus élevé (5), ce qui indique des effets néfastes graves. De plus, 22,6 % ont évalué leur expérience au niveau 4, ce qui signifie des effets néfastes importants. Une analyse plus détaillée a montré que 12,9 % ont évalué leur expérience au niveau 3, 9,7 % au niveau 2 et 6,5 % au niveau 1, ce qui suggère une variation des répercussions parmi les répondants. Ces résultats mettent en évidence l'impact négatif profond que des accommodements résidentiels inadéquats peuvent avoir sur la santé et le bien-être des personnes atteintes de la SCM, soulignant la nécessité de solutions de logement améliorées et adaptées à leurs besoins spécifiques.

En réponse à la question concernant les effets sur la santé liés à l'utilisation de produits chimiques par les voisins à proximité de leur lieu de vie, la majorité des répondants, soit 87,1 %, ont déclaré ressentir de tels effets. À l'inverse, 6,5 % ont indiqué ne pas ressentir d'effets sur leur santé liés à l'utilisation de produits chimiques par leurs voisins, tandis que 6,5 % ont jugé la question non applicable ou ont préféré ne pas divulguer leur réponse.

À la question de savoir si l'utilisation accrue de produits chimiques découlant de leur demande d'accommodements les perturbe, le sondage révèle qu'une majorité significative des répondants, soit 64,5 %, a évalué son niveau de détresse à 5, ce qui indique qu'ils sont extrêmement perturbés par cette situation. De plus, 19,4 % ont évalué leur détresse à 4, ce qui suggère un niveau élevé d'inquiétude. Un pourcentage plus faible de répondants, soit 12,9 %, a indiqué une détresse minimale en attribuant une note de 1, tandis que 3,2 % ont évalué leur détresse à 2. Ces résultats mettent en évidence l'impact émotionnel et psychologique subi par les personnes atteintes de la SCM lorsque les demandes d'accommodement entraînent une exposition accrue aux produits chimiques.

À la question de savoir si les participants gardent leurs fenêtres ouvertes en hiver pour aérer leur logement et éliminer les substances chimiques, les résultats du sondage indiquent que 41,9 % des répondants ont répondu par l'affirmative. À l'inverse, 38,7 % ont déclaré ne pas garder leurs fenêtres ouvertes à cette fin, ce qui témoigne de stratégies variées ou de contraintes dans leur approche de la gestion de l'exposition aux substances chimiques. Un pourcentage plus faible, soit 19,4 %, a choisi la réponse « sans objet/préfère ne pas répondre ».

Quant à savoir si les participants sont actuellement impliqués dans un litige lié à des problèmes de logement, plus précisément concernant la SCM, les résultats du sondage révèlent que 9,7 % des répondants ont répondu par l'affirmative. Cela indique qu'une proportion modeste mais notable de personnes au sein de la communauté des personnes atteintes de la SCM mène activement des actions en justice liées à leur situation de logement. En revanche, une majorité substantielle de 80,6 % a déclaré ne pas être impliquée dans un tel litige. De plus, 9,7 % ont répondu

« sans objet/je préfère ne pas répondre », ce qui peut signifier des raisons personnelles de non-divulgence ou un manque de pertinence par rapport à leur situation actuelle.

On a demandé aux participants s'ils exigeaient de leur propriétaire qu'il règle certains problèmes liés à leur milieu de vie afin de répondre à leurs besoins liés à la SCM. Les résultats de l'enquête indiquent que 3,2 % des répondants ont répondu par l'affirmative, précisant qu'ils exigent de leur propriétaire qu'il règle ces problèmes de toute urgence. Une proportion plus importante, soit 16,1 %, a indiqué qu'elle exigeait effectivement des accommodements, mais pas de façon urgente. En revanche, 29,0 % ont répondu qu'ils n'exigeaient pas actuellement de leur propriétaire qu'il règle ces problèmes. La majorité, soit 51,6 % des répondants, a sélectionné « Sans objet/Je préfère ne pas répondre », ce qui suggère diverses raisons de non-divulgence ou l'absence de besoin actuel d'accommodements de la part de leur propriétaire.

On a demandé aux participants s'ils avaient déjà connu l'itinérance ou des conditions de logement dangereuses en raison de la SCM. Il est alarmant de constater que 45,2 % des répondants ont répondu par l'affirmative, indiquant qu'ils avaient connu l'itinérance ou des conditions de logement dangereuses à cause de leur SCM. En revanche, 41,9 % ont déclaré ne pas avoir été confrontés à de telles situations. Un pourcentage plus faible, soit 12,9 %, a sélectionné « Sans objet / Je préfère ne pas répondre ».

On a demandé aux participants ayant indiqué avoir connu l'itinérance ou des conditions de logement dangereuses en raison de la SCM de préciser les types de situations auxquelles ils avaient été confrontés, avec la possibilité de sélectionner plusieurs réponses. Les résultats du sondage révèlent la répartition suivante :

- 10,0 % ont déclaré vivre dans une auto.
- 5,0 % ont déclaré vivre dans des refuges temporaires.
- 5,0 % ont déclaré séjourner dans des motels ou des hôtels.
- 5,0 % ont cherché refuge dans des espaces publics (p. ex., parcs, bibliothèques).
- 15,0 % ont indiqué déménager fréquemment d'une location à court terme à une autre.
- 5,0 % ont déclaré vivre dans des véhicules récréatifs ou des maisons mobiles.
- 35,0 % ont mentionné partager un logement avec d'autres personnes qui ne souffrent pas de la SCM.

On a demandé aux participants d'indiquer à quelle fréquence ils se retrouvaient à déménager en raison de problèmes liés à leurs besoins liés à la SCM. Les réponses sont les suivantes :

- 48,4 % le font rarement
- 29,0 % de temps en temps
- 19,4 % souvent
- 3,2 % constamment

On a demandé aux participants s'ils avaient déjà éprouvé des symptômes déclenchés par des concentrations élevées de composés organiques volatils (COV), comme le formaldéhyde, présents dans les matériaux de construction. Parmi les répondants, 19,4 % ont déclaré éprouver ces symptômes de façon constante, ce qui indique une réaction persistante aux COV dans leur milieu de vie. De plus, 45,2 % ont indiqué éprouver des symptômes de temps à autre, ce qui suggère une sensibilité intermittente mais récurrente aux COV. Une minorité, soit 12,9 %, a indiqué ne pas ressentir de symptômes liés à des concentrations élevées de COV, tandis que 22,6 % se disaient incertains quant à l'impact des COV sur leur santé. Ces résultats mettent en évidence la prévalence importante des effets néfastes sur la santé liés à l'exposition aux COV chez les personnes atteintes de la SCM, soulignant la nécessité d'accorder une attention particulière aux matériaux de construction et à leur teneur en COV dans les logements adaptés aux besoins des personnes atteintes de la SCM.

On a interrogé les participants sur leur préférence quant à l'utilisation de matériaux de construction à faible teneur en COV ou exempts de COV. Les réponses indiquent une forte tendance à privilégier ces matériaux : 83,9 % des répondants ont déclaré qu'ils privilégieraient toujours les matériaux à faible teneur en COV ou exempts de COV, soulignant ainsi un engagement constant à réduire l'exposition aux COV dans leur milieu de vie. Une proportion plus faible, soit 6,5 %, a indiqué qu'elle privilégierait parfois les matériaux à faible teneur en COV ou exempts de COV, ce qui suggère une approche nuancée en fonction de la faisabilité et des circonstances particulières. À l'inverse, 9,7 % ont exprimé des préoccupations quant au coût, affirmant ne pas avoir les moyens d'acheter des matériaux à faible teneur en COV ou exempts de COV.

On a demandé aux participants d'évaluer dans quelle mesure ils estimaient que les matériaux de construction à faible teneur en COV ou sans COV contribueraient à atténuer leurs symptômes de la SCM. Les réponses témoignent d'une forte conviction quant à l'efficacité de ces matériaux : 71,0 % des répondants les ont jugés extrêmement utiles (note de 5), ce qui suggère une forte attente quant à la capacité de l'utilisation de matériaux à faible teneur en COV ou sans COV à réduire considérablement leurs symptômes de la SCM. De plus, 25,8 % ont jugé ces matériaux « très utiles » (note de 4), ce qui renforce encore l'idée que l'adoption de ces matériaux de construction pourrait atténuer considérablement leurs symptômes. Une petite proportion, soit 3,2 %, les a jugés « assez utiles » (note de 3), ce qui indique une opinion minoritaire selon laquelle ces matériaux pourraient apporter un soulagement modéré. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent l'importance perçue et l'efficacité potentielle des matériaux de construction à faible teneur en COV ou sans COV dans la gestion des symptômes de la SCM chez les répondants.

On a demandé aux participants s'ils estimaient que le fait d'éviter l'exposition aux produits chimiques les aidait dans leur processus de rétablissement ou de gestion optimale de leur condition. Les réponses révèlent un fort consensus parmi les répondants, 93,5 % d'entre eux ayant répondu par l'affirmative. Cela suggère qu'une majorité significative de personnes atteintes de la SCM perçoivent le fait d'éviter l'exposition aux produits chimiques comme bénéfique pour la gestion de leur condition. Seuls 6,5 % se sont dits incertains quant à l'efficacité de cette approche, ce qui met en évidence une minorité pouvant nourrir des doutes à ce sujet. Dans l'ensemble, ces résultats soulignent

l'importance perçue de réduire au minimum l'exposition aux produits chimiques en tant que stratégie clé dans le processus de rétablissement et de gestion pour les personnes atteintes de la SCM.

On a demandé à toutes les personnes interrogées ayant indiqué que le fait d'éviter l'exposition aux produits chimiques les aidait dans leur processus de rétablissement ou de gestion optimale si le fait de déménager dans un environnement sain et exempt de pollution contribuerait davantage à leur rétablissement. Les résultats montrent que 100,0 % de ces répondants ont répondu par l'affirmative. Cet accord unanime suggère une forte conviction chez les personnes atteintes de la SCM que le fait de déménager dans un environnement exempt de pollution pourrait apporter des avantages supplémentaires à leur rétablissement et à la gestion des symptômes de la SCM.

On a demandé aux répondants d'évaluer leur satisfaction quant au fait que le terrain destiné au projet de logement abordable et sain ECOASIS soit situé dans une région rurale dépourvue d'industries polluantes et d'agriculture à grande échelle, sur une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à « pas du tout satisfait » et 5 à « entièrement satisfait ». Les réponses indiquent un sentiment positif chez la majorité des participants :

- 3,2 % ont attribué la note 1
- 3,2 % ont attribué la note 2
- 25,8 % ont attribué la note 3
- 19,4 % ont attribué la note 4
- 48,4 % ont attribué la note 5

Ces résultats montrent que 48,4 % des répondants sont entièrement satisfaits de l'emplacement d'ECOASIS dans une région rurale dépourvue d'industries polluantes ou d'activités agricoles. Ce niveau élevé de satisfaction suggère qu'un tel environnement est perçu comme très bénéfique et favorable aux personnes atteintes de la SCM, ce qui correspond à leur préférence pour des milieux peu pollués pouvant contribuer à l'amélioration de leur état de santé et de leur bien-être général.

On a demandé aux participants s'ils avaient reçu un soutien ou des accommodements de la part de fournisseurs de logement, d'organismes gouvernementaux ou d'organismes communautaires pour répondre à leurs besoins liés à la SCM. Les résultats indiquent qu'une grande majorité (77,4 %) des répondants n'ont reçu aucun soutien ni aucun accommodement spécifiquement adaptés à leurs besoins liés à la SCM de la part de fournisseurs de logement, d'organismes gouvernementaux ou d'organismes communautaires. Cela suggère qu'il pourrait y avoir une lacune dans le soutien et les accommodements offerts aux personnes atteintes de la SCM dans le secteur du logement. Les réponses indiquent également une réticence ou une incapacité chez certains répondants (16,1 %) à révéler s'ils ont reçu un tel soutien ou des accommodements, ce qui laisse entrevoir des préoccupations potentielles en matière de confidentialité ou une incertitude quant à la nature de l'aide offerte.

Sommaire des résultats

- **Satisfaction à l'égard du logement actuel** : Les cotes variaient, 48,4 % des répondants exprimant une insatisfaction grave (cotes 1-2) et 32,3 % indiquant une satisfaction modérée (cotes 3-4) quant à la capacité de leur logement actuel à répondre à leurs besoins liés à la SCM.
- **Exposition et effets sur la santé** : Une grande proportion (83,9 %) a déclaré être exposée à des produits chimiques et à des parfums dans son logement, ce qui correspond aux effets néfastes importants sur la santé signalés par 71,3 % des répondants en raison d'accommodements inadéquats du logement.
- **Interactions juridiques et avec les propriétaires** : Malgré des niveaux élevés de détresse (64,5 %) liés à l'utilisation accrue de produits chimiques en raison des demandes d'accommodements, seule une petite minorité (3,2 %) a déclaré avoir besoin d'une intervention urgente de la part du propriétaire, tandis que 9,7 % étaient engagés dans des litiges liés à des problèmes de logement liés à la SCM.
- **Itinérance et instabilité** : Près de la moitié (45,2 %) des répondants ont connu l'itinérance ou des conditions de logement dangereuses en raison de la SCM, avec des situations diverses telles que la vie en auto (10,0 %) et des déménagements fréquents entre des locations à court terme (15,0 %).
- **Sensibilité aux COV et matériaux de construction** : La plupart des participants (71,0 %) estiment que les matériaux de construction à faible teneur en COV ou sans COV atténuent considérablement les symptômes de la SCM, ce qui souligne l'importance des considérations environnementales dans la conception et la construction des logements.
- **Soutien et accommodements** : Malgré une forte demande, une grande majorité (77,4 %) a indiqué n'avoir reçu aucun soutien ni aucun accommodement adapté aux besoins liés à la SCM de la part des fournisseurs de logement, des organismes gouvernementaux ou des organismes communautaires.
- **Satisfaction à l'égard du projet ECOASIS** : L'emplacement rural du projet de logement ECOASIS a reçu des commentaires positifs, 67,8 % des répondants ayant évalué leur satisfaction à 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, ce qui témoigne d'une forte approbation de l'environnement exempt de pollution prévu pour le projet.